



Promotion des technologies d'avenir

L'UER contribue activement à faire entrer l'Europe de plain-pied dans l'avenir. Elle fait notamment œuvre de pionnier en matière de recherche et de développement dans de nombreux domaines, en particulier les nouveaux médias. L'UER a également participé à la mise au point de nombreux systèmes de radio et de télévision : le système RDS (Radio Data System), la radiodiffusion numérique ou DAB (Digital Audio Broadcasting), la radiodiffusion vidéonumérique ou DVB (Digital Video Broadcasting) ou encore la télévision haute définition (TVHD).

Les activités du **Département technique** de l'UER (EBU TECHNICAL), son savoir-faire et ses compétences sont très prisés des Membres et largement reconnus par les autorités de réglementation et les intervenants du secteur. Le Département couvre un large éventail de sujets : les technologies permettant de créer, de produire et de distribuer des contenus, les appareils grand public et les applications destinées aux sociétés de médias.

EBU TECHNICAL développe un savoir-faire en collaboration avec les Membres et au service de ceux-ci. De surcroît, il les aide à aller de l'avant dans un environnement technique et stratégique en rapide et constante évolution. Il encourage l'adoption de normes ouvertes, favorise l'interopérabilité et plaide en faveur d'un accès libre et neutre aux services offerts sur toutes les grandes plateformes. Il défend les intérêts des Membres au sein d'organes de réglementation et de normalisation et d'associations professionnelles. Enfin, il organise des séminaires, des ateliers et diverses activités qui facilitent le partage des connaissances.

Union Européenne de Radio-Télévision (UER)

L'Ancienne-Route 17A
Case postale 45
1218 Le Grand-Saconnex
Suisse
Tél. : +41 (0)22 717 21 11 Fax : +41 (0)22 747 40 00
ebu@ebu.ch www.ebu.ch

Défense des valeurs de service public

Les radiodiffuseurs de service public européens se distinguent des autres intervenants du marché par le fait qu'ils ont une mission de service public. L'UER préserve les intérêts de ses Membres sur divers sujets liés à la politique audiovisuelle européenne et s'assure que les décideurs sont bien au fait des valeurs de service public qu'elle défend, et qu'ils en tiennent compte. Les institutions européennes consultent d'ailleurs régulièrement l'UER sur toutes les questions importantes qui préoccupent l'ensemble du secteur audiovisuel.

Le **Département des affaires juridiques et publiques** s'emploie à faire entendre la voix de l'UER dans le cadre d'instances internationales, au sein desquelles sont étudiées des questions liées à la politique des médias. Il fournit aux Membres de l'Union des conseils et des avis sur un large éventail de sujets intéressant le secteur audiovisuel, jette les bases de prises de position communes et défend les intérêts de l'UER et de ses Membres auprès des institutions européennes, d'organisations internationales et d'autres structures d'échanges professionnels.

HISTOIRE :

L'UER a succédé à la première association internationale de radiodiffuseurs, l'Union internationale de radiodiffusion, fondée en 1925 et dont le siège se trouvait également à Genève.

L'UER a été créée le 12 février 1950 par 23 organismes de radiodiffusion d'Europe et du bassin méditerranéen, dans le cadre d'une conférence organisée dans la station balnéaire de Torquay, dans le Devonshire, en Angleterre.

En 1993, l'Organisation internationale de radio et de télévision (OIRT), qui réunissait les radiodiffuseurs d'Europe centrale et orientale, a fusionné avec l'UER.

UNION EUROPÉENNE DE RADIO-TÉLÉVISION (UER) QUI SOMMES-NOUS ET QUE FAISONS-NOUS ?

L'**Union Européenne de Radio-Télévision** est l'association la plus active et la plus opérationnelle de radiodiffuseurs nationaux au monde. Elle encourage la coopération entre les radiodiffuseurs et facilite les échanges de contenus audiovisuels. L'UER fait également en sorte que le rôle crucial joué par les radiodiffuseurs de service public soit reconnu et pris en compte par les décideurs. Les Membres actifs de l'UER sont des organismes de radiodiffusion de service public présents dans 56 pays, qui sont situés dans la zone européenne de radiodiffusion de l'UIT. Ces pays couvrent la Russie, l'Asie centrale, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Les Membres associés sont, quant à eux, des organismes du Canada, des États-Unis, du Japon, du Mexique, du Brésil, de l'Inde et de Hong-Kong, pour n'en citer quelques-uns.

L'objectif de l'UER est de défendre les intérêts de ses Membres et de promouvoir les valeurs de la radiodiffusion de service public, qui revêtent une importance primordiale pour les activités des Membres de l'Union. L'UER fournit une large gamme de services à la communauté des radiodiffuseurs et met également, spécifiquement à la disposition de ses Membres, des connaissances spécialisées dans les domaines juridique et technique et en matière de programmes. En outre, elle réalise des études de marché et des analyses économiques et propose à ses Membres des programmes de formation adaptés.

Au quotidien, ce ne sont pas moins de 370 employés qui assurent la bonne marche de l'UER, sous l'impulsion d'une directrice générale. Le siège de l'UER se trouve à Genève, mais celle-ci compte également des bureaux à Pékin, Bruxelles, Londres, Madrid, Moscou, New York, Singapour et Washington D.C.

FAITS ET CHIFFRES

- Fondée en 1950
- 75 Membres actifs, de 56 pays d'Europe et d'ailleurs
- 42 Membres associés, dans le monde entier
- L'audience cumulée des radiodiffuseurs membres de l'UER atteint chaque semaine 650 millions de téléspectateurs et d'auditeurs

- Président : Jean-Paul Philippot (RTBF)
- Directrice générale : Ingrid Deltenre
- Nombre d'employés : 370
- Siège : Genève, Suisse
- Bureaux : Pékin, Bruxelles, Londres, Madrid, Moscou, New York, Singapour, Washington D.C.

GOUVERNANCE: L'UER est gérée par une **Assemblée générale**, qui se réunit deux fois par an et qui élit les onze membres du Conseil exécutif. L'Assemblée désigne un Président et un Vice-président parmi les représentants de ses organismes membres.



Transmission des événements : service à domicile

L'UER joue un rôle méconnu et pourtant essentiel en matière de distribution des programmes aux foyers européens. Ses services contribuent en effet à distribuer une riche palette de programmes, au-delà des frontières nationales.

L'une des principales activités de l'UER est l'échange de contenus. L'Union coordonne chaque jour des transmissions de programmes, de contenus musicaux, d'événements sportifs et d'actualités entre ses Membres, ainsi qu'entre ces derniers et d'autres intervenants du secteur audiovisuel. Les contenus sont acheminés par l'intermédiaire du réseau Eurovision (vidéo) et du réseau Euroradio (audio).

Le **réseau Eurovision** a été créé dans le but de pouvoir échanger des programmes télévisés et, par la suite, des images d'actualités télévisées. C'est le 6 juin 1954 qu'est officiellement né l'Eurovision en tant que réseau international de télévision, avec la retransmission en direct de la Fête des narcisses à Montreux, en Suisse, à un petit groupe de radiodiffuseurs européens.

Quant à la première transmission sur le réseau **Euroradio**, elle a été réalisée le 1er septembre 1989 à Bruxelles, par la radio flamande VRT, dans le cadre des commémorations du 400e anniversaire de la naissance du compositeur Guillaume Messiaux.

Échanges d'actualités et événements sportifs

C'est dans le cadre des échanges d'actualités Eurovision que sont obtenus bon nombre des images de l'actualité européenne et internationale diffusées par les Membres actifs et les Membres associés de l'UER. Les échanges d'actualités sont gérés par une équipe basée au siège de l'Union, à Genève, et sont alimentés par les Membres, chacun trouvant ainsi de quoi compléter avantageusement ses propres programmes d'actualité. Au moment de leur lancement, en 1954, les échanges d'actualités

permettaient à des chaînes de télévision de huit pays de partager des reportages ; aujourd'hui, ce sont plus de 30'000 sujets d'actualité qui sont échangés chaque année.

La coordination de transmissions sportives et de programmes de divertissement est une autre activité importante de l'Eurovision. Le succès de l'Eurovision à cet égard se mesure au nombre important de radiodiffuseurs et d'autres intervenants du secteur audiovisuel, qui font appel à l'Eurovision pour couvrir des événements sportifs européens et mondiaux aussi importants que les Jeux olympiques d'été et d'hiver, la Coupe du monde de la FIFA, les Internationaux de France de Roland-Garros et autres manifestations prestigieuses. Quant au Département Radio, il coordonne chaque année la transmission de centaines de sujets dans le domaine des sports et de l'actualité.

Production et transmission

L'équipe UER chargée des événements spéciaux fournit des installations de production et de transmission dans le cadre d'événements d'actualité et de manifestations sportives, quels que soient le moment et le lieu où ils se produisent. Lorsque surviennent des événements d'actualité brûlante, l'UER peut mettre à disposition des équipements permettant de produire et de transmettre des sujets d'actualité, quel que soit l'endroit où correspondants et producteurs doivent travailler, aussi éloignés soient-ils.

Échanges musicaux

Par l'intermédiaire du réseau **Euroradio**, les Membres de l'UER échangent des enregistrements de concerts et des prestations en public des plus grands orchestres, qu'il s'agisse de saisons de concerts ou de festivals, et s'attachent à faire connaître la musique de leur pays, dans tous les genres. Des programmes de musique rock, pop, danse et de musiques du monde sont ainsi proposés aux Membres via le réseau Eurosonic, qui est la plus grande plateforme mondiale de concerts de musique pop contemporaine. Ce sont ainsi plus de 2500 concerts et opéras qui sont diffusés chaque année.

Le principe, celui d'un échange musical, est simple : chaque organisme membre propose un morceau ou un concert, à ses frais. En contrepartie, il peut utiliser les retransmissions des autres Membres Euroradio. Ce système

de collaboration sans but lucratif se distingue donc par son fort caractère de service public.

Un contenu unique, varié et précieux

L'UER permet à ses Membres de bénéficier de programmes radiophoniques et télévisés de grande qualité. Elle collabore en outre avec eux pour mettre au point des contenus destinés aux nouvelles plateformes.

Eurovision TV

Le Concours Eurovision de la Chanson (CEC) est le premier grand programme télévisé diffusé en direct à avoir été créé par l'UER, en 1956. Le Concours a servi de tremplin à de nombreuses vedettes, comme ABBA, Céline Dion, ou Johnny Logan, pour ne citer qu'eux. Aujourd'hui, plus de 40 pays participent à cet événement diffusé chaque année en direct à plus de 100 millions de téléspectateurs. Le CEC est l'une des émissions de divertissement d'Europe les plus connues.

Voici quelques-uns des programmes retransmis sur les réseaux Eurovision et Euroradio :

Musique classique : concert du Nouvel An à Vienne, intégralité de la saison du Metropolitan Opera de New York ; **musique rock/pop** : concerts de Coldplay, Peter Gabriel, Amy Winehouse, Cat Power, etc. ; **programmes jeunesse** : Concours Eurovision de la Chanson junior (CECJ) ; **sports** : principales compétitions de la FIFA et de l'UEFA ; **politique** : Forum économique mondial, sommets de l'UE ; **religion** : bénédiction papale « Urbi et orbi » le jour de Pâques ; **cinéma/divertissement** : festivals du film de Cannes, Berlin et Venise.

Le Département Télévision de l'UER, **Eurovision TV**, facilite les échanges d'idées et d'expériences entre les Membres de l'Union, dans tous les genres, afin de mettre au point de nouveaux programmes télévisés. Ce sont en permanence 75 productions qui sont en cours de développement ou de

réalisation. Eurovision TV donne également l'occasion aux Membres de l'UER d'échanger ou de coproduire des contenus, et leur fournit chaque année plus de 1900 heures de programmes, parmi lesquelles figurent des séries d'animation, des fictions, des documentaires et des concours destinés aux jeunes musiciens et à la danse.

Programmes radio

Le **Département Radio** de l'UER facilite la collaboration entre Membres dans le secteur de la radio.

Les activités du Département Radio vont des actualités aux sports en passant par la fiction et la musique classique. Les concours de musique, les programmes culturels et les festivals font partie des offres que les Membres peuvent utiliser pour enrichir leur programmation.

Euroclassic-Notturmo, par exemple, est l'un des nombreux projets menés par le Département Radio. Il s'agit du premier programme musical paneuropéen qui diffuse uniquement de la musique classique, chaque nuit, entre minuit et 7h00. Dans le cadre de ce programme, produit par la BBC pour l'UER à partir d'enregistrements non commerciaux fournis par les Membres, les prestations des plus grands orchestres européens sont enregistrées et retransmises par satellite.

Acquisition de programmes

L'UER acquiert des droits sportifs pour le compte de ses Membres, notamment les droits relatifs au Tour de France, aux championnats du monde de ski alpin et nordique de la FIS et aux championnats du monde d'athlétisme. La capacité de l'Union à établir un lien direct avec les radiodiffuseurs membres et la possibilité, avec un contrat global, de s'adresser au public le plus large possible, dans tous les territoires Eurovision, sont des arguments-clés pour convaincre les fédérations sportives internationales de poursuivre les relations qu'elles entretiennent depuis longtemps avec l'UER.

L'UER négocie également les droits de retransmission de quantités d'événements radiophoniques et télévisés importants, dans tous les genres.